Conseil d'Ecole N°1

Ecole Primaire de GILLEY

Directrice : Mme RONFARD

Enseignantes : Mmes QUERRY, CLERC CUPILLARD, ROUSSEL, HUGEL, GROSPERRIN, PATOZ, VIENNET, HONOR et BOLLE-REDDAT

Mairie : Mme DUBOIS-DUNILAC (adjointe) Mme MAHON (conseillère municipale)

Représentants de parents d'élèves : Mesdames BARRAND, DEVAUD, CHAGUÉ, VORONEY, BAMRI, MATHEVON, GEST et VERNERAY, Monsieur VIEILLE

Personnes excusées : Mme FURNSTEIN (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Morteau)
Mr MARGUET (Maire)
Mme FAIVRE (Enseignante)

1. Présentation de l'équipe éducative et effectifs de l'école.

Les enseignants : 11 enseignantes

Les ATSEM : Mme Carine MARGUET, Mme Martine SUAREZ, Mme Lucie MAUVAIS

Le RASED : Mission : aide aux enfants en difficultés. (Cf. Note de rentrée + plaquette)
Mme Manon NICOD (Psychologue scolaire)
Mme TOURNIER Sylvie (Maitre E)

Effectifs le 15 octobre 2024 : 207 élèves (91 : bâtiment maternelle, 116 : bâtiment élémentaire)

PS/MS Mme QUERRY	PS/MS Mme CLERC CUPILLARD	PS/GS Mme ROUSSEL	GS-CP Mme HUGEL	CP-CE1 Mmes PATOZ BOLLE-REDDAT	CE1/CE2 Mme GROSPERRIN	CE2 Mmes RONFARD BOLLE-REDDAT	CM1/CM2 Mmes VIENNET FAIVRE	CM1/CM2 Mme HONOR
24 10 PS 14 MS	24 9 PS 15 MS	24 5 PS 19 GS	23 10 GS 13 CP	23 15 CP 8 CE1	24 12 CE1 12 CE2	19	23 14 CM1 9 CM2	23 13 CM1 10 CM2

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Les votes ont eu lieu uniquement par correspondance jusqu'au vendredi 11 octobre à midi. Le dépouillement a été fait le même jour.

	Résultats (2023)	Résultats (2024)
Nombre d'inscrits	265	281
Nombre de votants	156	151
Nombre de votes blancs ou nuls	12	21
Nombre de suffrages exprimés	144	130
Taux de participation	58,87%	53,74 %
Nombre de sièges à pourvoir	8	9

Représentants de parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2024 -2025 :

TITULAIRES
Mme Mathilde BARRAND
Mme Emilie DEVAUD
Mme Léa CHAGUÉ
Mme Milène VORONEY
Mme Chadia BAMRI
Mme Clémence MATHEVON
Mme Emilie GEST
M. Cyril VIEILLE
Mme Pauline VERNEREY

3. Vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur a été diffusé aux personnes invitées pour la lecture. En accord avec les personnes présentes, une relecture n'est pas faite lors du conseil.

La précision suivante a été ajoutée dans les dispositions particulières à l'école maternelle dans la partie « Accueil et surveillance des élèves » :

« Il est désormais strictement interdit d'entrer dans l'enceinte de l'établissement sans y avoir été invité, conformément à l'application du plan Vigipirate en vigueur.

A l'arrivée, les enfants sont remis par la ou les personne(s) qui les accompagne(nt), soit au personnel enseignant, soit aux ATSEM, devant les différentes entrées du bâtiment en fonction des classes.

Lors des sorties de classe, ce même personnel remet les enfants devant les entrées des bâtiments aux responsables légaux, ou aux personne(s) désignée(s) par écrit sur le formulaire remis aux parents en début d'année. Toutefois, si le directeur estime que la personne ainsi désignée ne présente pas les qualités souhaitables (trop jeune par exemple), il peut en aviser par écrit les parents mais doit en tout état de cause s'en remettre aux choix qu'ils ont exprimés sous leur seule responsabilité. »

Vote : Pour : 20 - Contre : 0 - Abstention : 1

Le règlement intérieur 2024-2025 est adopté.

4. Sécurité.

Exercice incendie : 4 octobre 2024, évacuation en moins de 3 minutes dans les deux bâtiments.

5. Modifications organisationnelles suite à l'implantation de la 9ème classe

- Entrée des CE2 côté rue par l'escalier
- PS-MS 1 : entrée côté rue le matin et dans la cour l'après -midi
- Sieste dans les lits pour les PS et quand il y a de la place pour les autres, sinon temps calme en classe
- Activités de motricité dans la salle du périscolaire

Les autorisations administratives requises pour l'implantation de la classe dans la salle ont été obtenues par la mairie.

6. Activités sportives

- **Natation (piscine des Fins)**

Tous les élèves de GS	23 septembre / 4 octobre
CM1-CM2	18 novembre / 29 novembre
Tous les CP	10 février / 21 février
Tous les moyens	19 mai / 2 juin

Pour les inscriptions des classes, le choix ne revient pas aux enseignantes, ce sont les directives ministérielles qui sont appliquées dans les circonscriptions. La priorité était donnée cette année encore aux PS, MS, CM1 et CM2, puis aux CP s'il restait des places dans les centres nautiques.

La mairie finance désormais intégralement le coût de l'enseignement de la natation qui s'élève à environ 10 000 € (entrées + transport).

- **Cross du collège**

CM1 – CM2	17 octobre

7. Activités culturelles et projets pédagogiques

Bibliothèque	Toutes les classes	Tous les vendredis	
Maternelle au cinéma (salle Paulette DONZEL)	Les classes maternelles	25/11/2024 17/03/2025 14/04/2025	Le rêve de Sam Le Grand dehors La petite fabrique du monde
Ecole et cinéma (salle Paulette DONZEL)	Classe de GS/CP Classe de CP/CE1 Classe de CE1/CE2 Classe de CE2	05/11/2024 25/03/2025 20/05/2025	Kérity la maison des contes Le chant de la mer Ponyo sur la falaise
	Classes de CM1-CM2	03/12/2024 28/01/2025 14/04/2025	Le peuple loup Une vie de chat Microcosmos
Ecole de la forêt	Les classes maternelles Classe de CE2	Toute l'année	
Fête d'Halloween en anglais	Classe de CE2	Mardi 15 octobre	Bricolage d'Halloween réalisation de pancakes à partir d'une recette en anglais, etc.
Semaine du goût	Classe de GS-CP Classe de CP-CE1 Moyens classe PS-MS 2 Classe de CE2 Classe de CE2		Visite du Tuyé Visite de la fromagerie Confiture pomme-rubarbe Ateliers cuisine mixtes : moyens et CE2, réalisation d'une soupe de légumes Devinettes et dégustations autour de fruits peu connus Ateliers pain /sablés à la boulangerie de Gilley
Projet « Livre élu »	Classe de CE2	Toute l'année + exposition en fin d'année	Lire plusieurs ouvrages, en choisir un et créer une production autour de cet album. Présentation de cette production à l'exposition de Morteau et découverte de celles des autres classes.
Projet « Petits champions de la lecture »	Classes de CM1-CM2	Toute l'année	Concours de lecture à voix haute.
Projet de correspondance à Mayotte	Classe de CM1-CM2 2	Toute l'année	Echange de courriers avec les élèves d'une classe à Mayotte.
Carnaval	Toutes les classes	29 mars 2025	Thème : « La tête dans les étoiles »

8. Bilan financier de la SAUGETTE ECOLIERE.

Recettes : 8 786.96 € (coopérative scolaire, subvention communale, vente photos de classes)

Dépenses : 8 613,42 € (abonnements livres revues…, matériel pédagogique, matériel pour les arts plastiques, le bricolage, le sport …, frais bancaires et assurance, pharmacie)

Bilan positif : 173.54 €

9. Bilan travaux Mairie

Travaux réalisés :

- Installation de porte-manteaux dans les vestiaires des classes de Mme QUERRY, Mme ROUSSEL et de Mme RONFARD
- Travaux électriques dans la salle de Mme RONFARD
- Installation d'étagères dans la salle bleue à l'école maternelle
- Construction en cours d'un chalet dans la cour de la maternelle pour ranger le matériel
- Divers travaux d'entretien

Demandes de travaux :

- Installer une sonnette devant l'entrée de la classe de Mme CUPILLARD
- Réparer les câbles et les attaches dans la classe de Mme ROUSSEL
- Installer une sécurité derrière la fenêtre dans la salle de Madame RONFARD
- Dans la cour de l'école maternelle : trouver un aménagement pour la bouche d'égout et réparer le grillage défectueux devant le jardin (dangereux pour les enfants)
- Installer un panneau de liège dans la salle de Mme RONFARD et de Mme VIENNET
- Réparer le plafond de la salle de Mme GROSPERRIN
- Changer l'ampoule dans le hall devant la salle de Mme HONOR

10. Questions diverses.

- **Point de situation sur le projet de nouvelle école**

La première phase a été validée. La commission a beaucoup travaillé sur le projet qui a été chiffré entre 5 et 6 millions d'euros. La problématique du financement se pose désormais, sachant que le coût de de la construction de la nouvelle école n'a pas été budgétisé pour ce mandat.

Il est difficile d'envisager la construction d'un préau uniquement en amont, puisqu'il dépendra forcément du projet dans son ensemble, qui devra être définitivement validé avant d'envisager quelconques travaux.

- **Sécurité aux abords des écoles**

Il est une nouvelle fois rappelé qu'il est essentiel pour la sécurité de tous que chacun respecte les règles de stationnement. Il est formellement interdit de se garder sur les passages piétons, sur les arrêts de bus, devant les bornes incendie…

Dates des prochains conseils d'école : le mardi 11 février 2025 à 18h et le mardi 17 juin 2025 à 18h.

Fin du conseil à 19h30.

Les secrétaires : **La Présidente :**

Mmes VIENNET et PATOZ Mme RONFARD